

Association des Anciens Elèves du Lycée Faidherbe de Lille
Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889

Michel Doucement - Président
38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin
Email: michel.doucement@gmail.com

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
du 15 novembre 2014**

Participent à l'assemblée générale :

Mesdames MOUTON, PLAQUET

Messieurs BECKRICH (Proviseur), DOUCEMENT (Michel), DUMONT, PAURICHE,
PICCAVET, PIENS (proviseur-adjoint), VANNIER et WEMEAU

Absents excusés et ayant donné pouvoir:

Mesdames DELTOMBE, FONTAINE, GOUBET (Isabelle)

Messieurs CAMPO, CATTEAU, CODACCIONI, COGET, DEPARCY, DONNAY, DOUCEMENT
(Jean-Christophe), DOUCEMENT (Sylvain), GOUBET (Olivier), NETZER, PATTEYN, RAMON,
RAZEMON, TRAISNEL soit 17 pouvoirs reçus.

Lecture des messages d'amitié joints aux pouvoirs:

« Mes problèmes de locomotion ne m'autorisent plus ce genre de plaisir. Amitiés à toutes et à tous. » Jean Catteau

« Absente à l'AG car en voyage en Amérique Centrale. Cordialement. » Christine Deltombe

« Désolé, mais je me suis engagé ailleurs il y a plusieurs mois. Salutations à tous.» Jacky Ramon

Le Président remercie chaleureusement les membres de l'association qui ont fait l'effort de venir assister à l'assemblée générale .

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE présenté par le président.

1) Développement de l'association:

Les effectifs de l'association stagnent et, bien sûr, ce n'est pas nouveau. Par courrier électronique, le président a reçu trois demandes de renseignements sur l'association et sur la procédure d'adhésion. Il y a répondu mais, à sa connaissance, il n'y a eu aucun retour. Par contre un ancien élève encore étudiant (cotisation réduite) a adhéré. Les autres demandes, plus nombreuses, par courrier électronique sont variées : On demande de l'aide pour retrouver un ancien élève ou bien un ancien professeur ou bien des renseignements sur le lycée et l'organisation de l'enseignement..... Comme d'habitude, il y a des demandes qui arrivent lorsque le lycée est fermé pour les vacances et que personne n'est là pour répondre. Le président fait alors pour le mieux. Ainsi que le président le dit régulièrement, tout le monde trouve que nous sommes utiles et que nous faisons bien les choses, en particulier le soutien financier aux élèves confrontés à des difficultés pécuniaires. Mais, cela ne va pas plus loin!!!

Cette année, l'association déplore le décès de Mme Paulette Lavielle. Le président a appris ce décès par un courrier électronique de sa fille à qui il a présenté ses condoléances ainsi que celles de l'association.

Conclusion: Les effectifs stagnent vraiment.

La question posée les années précédentes : « que faire pour enrayer la baisse des effectifs ? » reste d'actualité. La société actuelle répugne à cette forme d'engagement !! Le président propose que nous poursuivions nos efforts, mais bien sûr, il est ouvert à toute idée nouvelle.

2) Actions de l'association en direction des élèves:

- La collecte de dons au fonds de solidarité lancée en octobre 2013 auprès des parents a rapporté 655 €. Avec les dons des membres de l'association nous avons pu apporter une aide à une élève d'hypokhagne pour le paiement des deux derniers trimestres d'internat ; la famille était en grande difficulté financière. Le montant figure dans le bilan financier (1444,76€).

Fin juin, dans un courrier de remerciement aux parents donateurs, le président a dressé un bilan de l'opération.

On peut remarquer que cette année il n'y a pas eu de demandes d'aide au paiement des frais d'inscription aux concours.

Nous reviendrons sur le sujet des aides aux élèves lors du rapport financier pour préciser le montant que nous entendons y consacrer.

Le président a demandé au lycée le lancement d'une nouvelle collecte de dons en octobre. Elle est, en principe, en cours.

- Comme chaque année depuis 2007, nous avons récompensé un élève par classe prépa de deuxième année (prix Louis Chatry) ainsi que l'élève le plus sportif. Chaque prix est d'un montant de 100 € et le montant total est de 1400 €. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée par le Staff Faidherbe. Cette année, le Gala a eu lieu au Magazine Club (près de Sciences Po Lille) le 22 mai.

3) Relations entre l'association et le lycée:

Elles sont toujours excellentes et fréquentes.

- Le président participe à chaque fois qu'il le peut aux réunions du CA. Il est informé des différentes manifestations ayant lieu au lycée : conférences, pièces de théâtre, concerts... Les informations concernant ces événements sont en principe disponibles sur le site Web du lycée:

www.faidherbe.org

- Le président passe souvent au lycée et rencontre régulièrement Messieurs les proviseur et proviseurs-adjoints ainsi que ses anciens collègues professeurs.

4) Vie de l'association:

- Comme d'habitude, le président a reçu et a répondu à divers courriers écrits et électroniques de membres et non-membres de l'association. Il a déjà évoqué la nature des demandes qu'ils contiennent.

- Le président n'a pas pu participer cette année à la « journée portes ouvertes » du lycée pour raison d'absence.

- Le président vous a tenus informés de la vie du lycée et de celle de l'association par le billet de rentrée. Il n'y a pas eu de billet de printemps car aucune information nouvelle n'aurait pu y figurer.

Le président demande un VOTE sur le rapport moral et d'activité. **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

RAPPORT FINANCIER ET COTISATION 2015 présenté par la trésorière :

Pour l'exercice 2014, les recettes de cotisations se sont élevées à 965 € réparties en

- Cotisations de 27 membres (dont un nouveau membre) sur 83 inscrits au 31/10 soit 785 €
- Cotisations 2013 en retard 180 €

Comme chaque année, ces cotisations servent à financer

- La vie de l'association
 - Ainsi que les prix Louis Chatry remis aux étudiants les plus méritants des classes préparatoires de deuxième année et à l'étudiant le plus sportif.
- Quatorze élèves ont donc été récompensés.

La caisse d'entraide, créée en 1995, est alimentée par les dons de parents d'élèves et de membres de notre association. Cette année, nous avons reçu une somme totale de 1250 € répartie comme suit :

Dons de 13 parents d'élèves pour un montant de 655 €

Dons de membres de l'association pour un montant de 595 €

La caisse d'entraide a permis d'aider financièrement une étudiante (seule demande d'aide) pour un montant de 1444,76 €.

La valeur des réserves financières de l'association s'est maintenue.

- La trésorière et le président proposent de maintenir la valeur des prix Louis Chatry à 100€ et de conserver un budget prévisionnel de 2000 € pour l'aide à apporter aux élèves en difficulté financière, révisable si un cas particulier justifié se présente.

Pour information, nous avons envisagé un budget global d'aides et de prix de 3400 € pour l'exercice 2014 et la dépense effective s'est montée à 2694,76 €.

En conclusion, les comptes accusent un déficit comptable de 1351,77 € dû à la diminution très nette des dons et à la stagnation du nombre des cotisations. (*L'an dernier, la déclaration fiscale faisait apparaître un déficit réel de 244,27 €, déficit permanent depuis 2011*).

Compte tenu des explications données précédemment, la trésorière estime qu'on peut maintenir la cotisation de membre à 30 €, en espérant des jours meilleurs. Le président exprime un avis identique en s'appuyant sur le fait que les réserves de l'association se maintiennent.

La trésorière demande un VOTE sur le rapport financier et sur l'ensemble de ses propositions. **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.**

QUESTIONS DIVERSES:

- CHOIX D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le président propose de maintenir le choix fait deux ans auparavant: l'AG se tient " le samedi qui suit le 11 novembre ce qui maintient la proximité temporelle avec le 11 novembre et minimise les problèmes d'organisation pour le lycée (journée ordinaire). Bien sûr, lorsque le 11 novembre tombe un vendredi, le samedi qui le suit faisant probablement partie d'un pont, l'AG est reculée d'une semaine ". Le président demande un VOTE ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

L'AG 2015 aura donc lieu, sauf événement imprévu SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015.

En l'absence d'autres questions, le président clôt l'assemblée générale à 11 heures.

Compte-rendu établi par le président de l'association

Michel Doucement